

# Journals

No. 100

Thursday, September 29, 1994

10:00 a.m.

# Journaux

N<sup>o</sup> 100

Le jeudi 29 septembre 1994

10h00

## PRAYERS

## PRIÈRE

## DAILY ROUTINE OF BUSINESS

## AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

### STATEMENTS BY MINISTERS

Pursuant to Standing Order 33(1), Mr. Marchi (Minister of Citizenship and Immigration) made a statement.

### DÉCLARATIONS DE MINISTRES

Conformément à l'article 33(1) du Règlement, M. Marchi (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration) fait une déclaration.

### INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mrs. Gagnon (Québec), seconded by Mr. Nunez (Bourassa), Bill C-277, An Act to amend the Criminal Code (circumcision of female persons), was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

### DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M<sup>me</sup> Gagnon (Québec), appuyée par M. Nunez (Bourassa), le projet de loi C-277, Loi modifiant le Code criminel (circoncision des personnes du sexe féminin), est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

### PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

—by Miss Grey (Beaver River), one concerning the Canadian Human Rights Act (No. 351-0861) and one concerning abortion (No. 351-0862);

—by Mr. Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt), two concerning gun control (Nos. 351-0863 and 351-0864);

—by Mr. Caron (Jonquière), one concerning VIA Rail (No. 351-0865);

—by Mr. Johnston (Wetaskiwin), one concerning the Canadian Human Rights Act (No. 351-0866);

—by Ms. Meredith (Surrey—White Rock—South Langley), two concerning the Canadian Human Rights Act (Nos. 351-0867 and 351-0868), two concerning abortion (Nos. 351-0869 and 351-0870) and two concerning euthanasia (Nos. 351-0871 and 351-0872);

—by Mr. Breitzkreuz (Yellowhead), three concerning the Canadian Human Rights Act (Nos. 351-0873 to 351-0875), one concerning abortion (No. 351-0876) and two concerning euthanasia (Nos. 351-0877 and 351-0878).

### PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées:

—par M<sup>me</sup> Grey (Beaver River), une au sujet de la Loi canadienne sur les droits de la personne (n<sup>o</sup> 351-0861) et une au sujet de l'avortement (n<sup>o</sup> 351-0862);

—par M. Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt), deux au sujet du contrôle des armes à feu (n<sup>os</sup> 351-0863 et 351-0864);

—par M. Caron (Jonquière), une au sujet de VIA Rail (n<sup>o</sup> 351-0865);

—par M. Johnston (Wetaskiwin), une au sujet de la Loi canadienne sur les droits de la personne (n<sup>o</sup> 351-0866);

—par M<sup>me</sup> Meredith (Surrey—White Rock—South Langley), deux au sujet de la Loi canadienne sur les droits de la personne (n<sup>os</sup> 351-0867 et 351-0868), deux au sujet de l'avortement (n<sup>os</sup> 351-0869 et 351-0870) et deux au sujet de l'euthanasie (n<sup>os</sup> 351-0871 et 351-0872);

—par M. Breitzkreuz (Yellowhead), trois au sujet de la Loi canadienne sur les droits de la personne (n<sup>os</sup> 351-0873 à 351-0875), une au sujet de l'avortement (n<sup>o</sup> 351-0876) et deux au sujet de l'euthanasie (n<sup>os</sup> 351-0877 et 351-0878).

## GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the consideration of the Business of Supply.

Mr. Langlois (Bellechasse), seconded by Mr. Caron (Jonquière), moved,—That this House denounces the government for its refusal to set up a Royal Commission of inquiry on the illegal activities of the Canadian Security Intelligence Service.

By unanimous consent, the motion was amended to read as follows:

“That this House denounces the government for its refusal to set up a Royal Commission of inquiry on the alleged illegal activities of the Canadian Security Intelligence Service.”

Debate arose thereon.

The attention of the Speaker was drawn to the lack of quorum.

Accordingly, a count of the House was taken and there were less than twenty members present.

At 12:51 p.m., pursuant to Standing Order 29(3), the Bells were sounded to call in the Members.

At 12:52 p.m., a quorum was found and the Speaker ordered the ringing of the Bells stopped.

The House resumed consideration of the motion, as amended, of Mr. Langlois (Bellechasse), seconded by Mr. Caron (Jonquière), in relation to the Business of Supply.

The debate continued.

## STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

## ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

## GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion, as amended, of Mr. Langlois (Bellechasse), seconded by Mr. Caron (Jonquière), in relation to the Business of Supply.

The debate continued.

## INTERRUPTION

At 4:08 p.m., the sitting was suspended.

At 4:25 p.m., the sitting resumed.

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre portant prise en considération des travaux des subsides.

M. Langlois (Bellechasse), appuyé par M. Caron (Jonquière), propose,—Que la Chambre dénonce le gouvernement pour son refus de mettre sur pied une commission royale d'enquête sur les activités illégales du Service canadien du renseignement de sécurité.

Du consentement unanime, la motion est modifiée pour se lire comme suit:

«Que la Chambre dénonce le gouvernement pour son refus de mettre sur pied une commission royale d'enquête sur les allégations d'activités illégales du Service canadien du renseignement de sécurité.»

Il s'élève un débat.

On signale au Président qu'il n'y a pas quorum.

En conséquence, les députés à la Chambre sont comptés et moins de vingt députés sont présents.

À 12h51, conformément à l'article 29(3) du Règlement, la sonnerie d'appel des députés se fait entendre.

À 12h52, le quorum est atteint et le Président ordonne que la sonnerie d'appel des députés cesse.

La Chambre reprend l'étude de la motion, telle que modifiée, de M. Langlois (Bellechasse), appuyé par M. Caron (Jonquière), relative aux travaux des subsides.

Le débat se poursuit.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

## QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion, telle que modifiée, de M. Langlois (Bellechasse), appuyé par M. Caron (Jonquière), relative aux travaux des subsides.

Le débat se poursuit.

## INTERRUPTION

À 16h08, la séance est suspendue.

À 16h25, la séance reprend.

## GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion, as amended, of Mr. Langlois (Bellechasse), seconded by Mr. Caron (Jonquière), in relation to the Business of Supply.

The debate continued.

Pursuant to Standing Order 81(19), the proceedings expired.

## PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 5:50 p.m., pursuant to Standing Order 30(7), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

Mr. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing), seconded by Mr. Dubé (Lévis), moved,—That, in the opinion of this House, the government should consider the advisability of re-affirming its commitment to seek to achieve the goal of eliminating poverty among Canadian children by the year 2000. (*Private Members' Business M-261*)

Debate arose thereon.

Pursuant to Standing Order 96(1), the time provided for consideration of Private Members' Business expired and the Order was dropped from the *Order Paper*.

## RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), the following paper, deposited with the Clerk of the House, was laid upon the Table:

By the Speaker—Minutes of Proceedings of the Board of Internal Economy of the House of Commons for May 10 and 25 and June 7, 1994, pursuant to Standing Order 148(1).—Sessional Paper No. 8560-351-2G.

## PETITIONS FILED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were filed as follows:

—by Mr. Murray (Lanark—Carleton), one concerning the Leader of the Opposition (No. 351-0879), one concerning the Canadian Human Rights Act (No. 351-0880) and one concerning the Young Offenders Act (No. 351-0881).

## ADJOURNMENT

At 6:52 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion, telle que modifiée, de M. Langlois (Bellechasse), appuyé par M. Caron (Jonquière), relative aux travaux des subsides.

Le débat se poursuit.

Conformément à l'article 81(19) du Règlement, les délibérations sont terminées.

## AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 17h50, conformément à l'article 30(7) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing), appuyé par M. Dubé (Lévis), propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager de réaffirmer son engagement à se donner comme objectif d'éliminer la pauvreté chez les enfants canadiens d'ici à l'an 2000. (*Affaires émanant des députés M-261*)

Il s'élève un débat.

Conformément à l'article 96(1) du Règlement, la période prévue pour l'étude des Affaires émanant des députés est expirée et l'ordre est rayé du *Feuilleton*.

## ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, le document suivant, remis au Greffier de la Chambre, est déposé sur le Bureau de la Chambre:

Par le Président,—Compte rendu des délibérations du Bureau de régie interne de la Chambre des communes pour les 10 et 25 mai et le 7 juin 1994, conformément aux dispositions de l'article 148(1) du Règlement.—Document parlementaire n° 8560-351-2G.

## PÉTITIONS DÉPOSÉES AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont déposées:

—par M. Murray (Lanark—Carleton), une au sujet du chef de l'Opposition (n° 351-0879), une au sujet de la Loi canadienne sur les droits de la personne (n° 351-0880) et une au sujet de la Loi sur les jeunes contrevenants (n° 351-0881).

## AJOURNEMENT

À 18h52, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10h00, conformément à l'article 24(1) du Règlement.